

Groupe de Travail Égalité Professionnelle

Des ambitions mais avec quel financement ?

Ce groupe de travail, présidé par Mme Orange Louboutin, Secrétaire Générale Adjointe aux ministères économiques et financiers, s'est tenu le 17 avril 2019.

Il fait suite à la mise en place d'un plan égalité professionnelle fonction publique et constitue l'ouverture d'un cycle de discussion ministériel sur l'égalité professionnelle avec pour objectif la signature d'un plan pluri annuel 2019-2021.

Le projet présente 25 mesures avec 5 axes stratégiques, prenant en compte les particularités des ministères économiques et financiers. Le Secrétariat Général souhaite porter une politique d'égalité professionnelle qui devra impliquer toutes les directions sur l'ensemble des territoires. Un bilan sera fait afin de s'assurer de sa mise en œuvre.

FO Finances rappelle que le sujet de l'égalité professionnelle fait l'objet de discussions depuis 10 ans. Afin que ce nouveau plan ne reste pas un catalogue de vœux pieux, il est nécessaire qu'une enveloppe budgétaire et des moyens lui soient dédiés (voir déclaration liminaire sur www.financesfo.fr).

Le Secrétariat Général souhaite un calendrier, des indicateurs et un bilan. A la date de la réunion, aucun chiffrage n'a été prévu. La direction annonce que le budget sera précisé selon l'évolution du plan.

Les 5 axes du projet :

- Mieux articuler vie professionnelle et vie privée,
- Lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers,
- Garantir l'égalité salariale et l'égalité des chances dans les parcours professionnels,
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
- Améliorer la gouvernance pour un déploiement efficace de la politique égalité.

Ce groupe de travail n'a pu aborder que les 2 premiers axes :

Axe 1 (9 mesures) : Mieux articuler vie professionnelle et vie privée

Le Secrétariat Général veut accompagner la parentalité et les aidants familiaux en informant les agents de leurs droits. La maternité doit se dérouler dans un environnement favorable avant le départ et à la reprise d'activité. Les problématiques de garde et de scolarité doivent aussi être prises en compte.

La création d'un guide ministériel de la parentalité est envisagée, proposition déjà actée en 2018.

La gestion du temps de travail fait l'objet de questions sur les chartes du temps, les horaires, le présentisme et les autorisations d'absences.

Concrètement, le Secrétariat général s'est engagé à modifier les dates de rentrée dans les écoles du ministère afin qu'elles soient différentes des dates de rentrée scolaire.

Pour **FO Finances**, toute nouvelle prestation doit s'accompagner d'un budget supplémentaire. Concernant la lutte contre le présentisme, **FO Finances** rappelle que si les agents travaillent davantage que la durée légale, c'est principalement en raison des suppressions d'emplois, de l'augmentation de la charge de travail et de la culture des objectifs. Ainsi à la DGFiP, le travail gratuit (heures écrêtées) s'élevait en 2017 à 400 000 heures soit l'équivalent de 250 ETPT (équivalent temps plein travaillé), cumulé aux jours de congés non pris, on arrive à 1655 ETPT !

Quant au télétravail, il s'agit d'une modalité d'aménagement de l'organisation du travail au choix de l'agent, avec l'accord du chef de service et non d'une solution par défaut à un problème de garde.

FO Finances a également souligné l'importance de la gestion du temps (charte du temps absente ou confidentielle) dans plusieurs directions.

Axe 2 (3 mesures) : Lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers

Le Secrétariat Général veut un changement culturel profond qui nécessite du temps et une implication de l'ensemble des acteurs pour faire évoluer les comportements et les mentalités. La communication interne et externe est donc un axe essentiel.

Pour **FO Finances**, favoriser la mixité implique de déconstruire les stéréotypes genrés, de favoriser l'attractivité des métiers et d'impliquer l'encadrement. Il faut donc accentuer la communication sur les intranets directionnels notamment et la formation.

En conclusion, la direction indique que l'objectif est de finaliser ce plan pour la fin d'année 2019, pour cela des réunions auront lieu avant l'été (prochain groupe de travail le 18 juin).

FO Finances souhaite également que cette échéance soit respectée compte tenu des enjeux de la politique d'égalité professionnelle.

FO Finances attend des actions concrètes et rapides et sera des plus vigilantes quant aux moyens budgétaires qui devront être alloués pour la mise en œuvre de ce plan.

L'implication des différentes directions du ministère est une nécessité. Pour cela, la signature de chacune d'entre elles pourrait être la garantie de leur accord et de leur engagement.

